



Attaques contre l'ambition environnementale européenne :

Plus de 50 reculs sur le climat, l'environnement et la santé à stopper

 Exemple de reculs actés	Dans quel texte ?	Réactions et contacts des associations expertes
Affaiblissement du devoir de vigilance des multinationales	Omnibus I, définitivement adopté en février 2026	<p><i>“Tout va se jouer dans la transposition. Sans sauvegarde des acquis, l’allègement des obligations des multinationales pourrait avoir un coût humain et environnemental bien réel, notamment dans les pays du Sud, où les travailleur.se.s, les communautés locales et les écosystèmes sont souvent les premiers à subir les conséquences d’une vigilance affaiblie. »</i></p> <p style="text-align: center;">Clara Alibert, chargée de plaidoyer CCFD-Terre Solidaire (06 99 47 33 74)</p>
Affaiblissement des règles de reporting durable des grandes entreprises européennes	Omnibus I, définitivement adopté en février 2026	<p><i>« Les coupes majeures dans la transparence des entreprises vont rendre plus difficile la transformation de l’économie et de la finance. Ces coupes entraîneront mécaniquement une hausse du greenwashing, ce qui pénalisera les entreprises les plus engagées. »</i></p> <p style="text-align: center;">Olivier Guérin, chargé de plaidoyer, Reclaim Finance (06 77 49 16 51)</p>
Ralentissement des efforts contre la déforestation en Europe et dans le monde	Révision du règlement sur la déforestation, définitivement adoptée en décembre 2025	<p><i>“Il est temps de passer aux actes pour protéger les forêts. Le règlement européen contre la déforestation a subi trop d’attaques : il faut qu’il soit appliqué au plus vite, de manière entière et efficace.”</i></p> <p style="text-align: center;">Clément Héлары, chargé de campagne forêts pour Greenpeace (06 29 83 40 24)</p>
Affaiblissement des protections environnementales pour les exploitations agricoles	Omnibus III, définitivement adopté en novembre 2025)	<p><i>“L’omnibus III relatif à la politique agricole commune se place dans la droite lignée des premiers textes de simplification agricole de 2024. En renonçant aux règles environnementales de base, pour “simplifier” l’activité des agriculteurs, l’UE affaiblit une nouvelle fois son soutien à la transition agroécologique et s’engage encore plus dans une PAC renationalisée et nivelée par le bas.”</i></p> <p style="text-align: center;">Thomas Uthayakumar, Directeur des programmes et du plaidoyer, FNH (06 77 05 06 17)</p>

Fragilisation de l'objectif climat 2040 de l'Union Européenne	Loi Climat, définitivement adoptée en mars 2026	<p><i>“La droite a voté main dans la main avec l'extrême-droite française contre l'introduction d'un objectif climatique européen contraignant de -90% de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2040. C'est une alliance délétère contre un cap essentiel pour réussir la décarbonation de l'industrie européenne et apporter de la prévisibilité aux entreprises européennes.”</i></p> <p>Caroline François-Marsal, responsable de politiques européenne, Réseau Action Climat (06 45 77 11 67)</p>
Affaiblissement sans précédent du statut d'une espèce protégée : le cas du Loup	Révision de la Directive Habitats, adoptée en mai 2025 au Parlement et en juin 2025 au Conseil	<p><i>“Les pressions permanentes pour le déclassement d'espèces protégées se font au mépris des connaissances scientifiques et mettent en péril les rares succès de conservation. L'affaiblissement du statut d'espèces, comme le Loup, marque un recul inédit dans l'histoire du droit environnemental et crée un dangereux précédent pour la conservation de la nature en Europe”.</i></p> <p>Louis Dorémus, Responsable du plaidoyer, Ligue pour la protection des oiseaux (contact presse: 06 24 43 75 65)</p>

 Risques identifiés de reculs dans les prochains mois	Dans quel texte et à quelle échéance ?	Réaction et contact des associations expertes
Vers une levée des sanctions pour les importateurs de gaz fossile qui ne respectent pas les limites d'émissions de méthane	Où ? Règlement sur les émissions de méthane Quand ? Proposition de recommandation de la Commission européenne attendue cet été	<p><i>“Affaiblir le règlement méthane, ce serait plier le genou face à l'administration américaine, sans rien changer à notre sécurité énergétique.”</i></p> <p>Bastien Cuq, responsable Energie, Réseau Action Climat (06 83 21 46 35)</p>
Encore plus de droits à polluer pour les industriels ?	Où ? Révision de la directive sur le marché carbone (SEQUE)	<p><i>“Le marché carbone est un des piliers de la décarbonation de l'industrie européenne. L'affaiblir récompenserait les traînants de la décarbonation et en pénaliserait les pionniers alors même que la décarbonation est la condition de la survie de l'industrie française et de l'autonomie stratégique européenne.”</i></p>

	<p>Quand ? Proposition de la Commission Européenne attendue le 15 juillet</p>	<p>Auréli Brunstein, responsable Industrie lourde, Réseau Action Climat (07 88 74 00 09)</p>
<p>Ralentissement du rythme d'électrification des voitures?</p>	<p>Où ? Révision du règlement sur les standards de CO2 des voitures</p> <p>Quand ? Vote sur la révision du règlement prévue au Parlement Européen en novembre 2026</p>	<p><i>“Ralentir la trajectoire d'électrification des voitures et des véhicules utilitaires légers constituerait un contresens stratégique. Une telle décision freinerait le déploiement d'une technologie bénéfique à la fois pour le pouvoir d'achat des ménages, la compétitivité des entreprises et la lutte contre le changement climatique. Elle fragiliserait également les investissements déjà engagés dans la chaîne de valeur électrique européenne, tout en creusant davantage l'avance prise par les constructeurs chinois. La France doit rester fermement engagée en faveur d'une trajectoire d'électrification européenne rapide des ventes de véhicules neufs “</i></p> <p>Bastien Gebel, Responsable décarbonation de l'industrie automobile à Transport & Environment (06 32 91 06 74)</p>
<p>Baisse des montants pour le climat, la biodiversité et la transition juste ?</p>	<p>Où ? Prochain Cadre Financier Pluriannuel 2028-2032</p> <p>Quand ? Les pays européens visent un accord sur le budget d'ici la fin d'année 2026, avec une discussion prévue lors du Conseil européen du 15 octobre 2026.</p>	<p><i>“Ce budget n'est pas cohérent : alors que les besoins en investissement pour la décarbonation, les impacts du changement climatique et la biodiversité augmentent, les budgets climat et environnement diminuent, et la transition juste disparaît. Nous en appelons au bon sens des eurodéputés pour corriger le tir.”</i></p> <p>Caroline François Marsal, responsable des politiques européennes au Réseau Action Climat (06 45 77 11 67)</p> <p><i>“Alors que nature est notre meilleure alliée pour faire face au changement climatique et que la restauration des écosystèmes est essentielle pour renforcer la résilience de nos sociétés, le prochain budget européen pourrait ne pas avoir un budget minimal pour la biodiversité, contrairement au 10% du budget actuel, ni garantir une enveloppe pour les projets innovants à travers le Programme Life.”</i></p> <p>Isabelle Laudon, Politiques publiques, WWF France (06 29 33 25 62)</p>
<p>Vers plus de pollution de l'eau ?</p>	<p>Où ? Révision de la directive cadre sur l'eau</p>	<p><i>“La révision annoncée de la directive cadre sur l'eau, exemple mondial inégalé pour la gestion de l'eau, conduira vraisemblablement à une grave régression sur la protection des écosystèmes aquatiques à l'heure où l'inquiétude sur les enjeux de qualité et quantité de l'eau ainsi que de santé s'accroît. La France qui est à l'offensive contre cette révision doit arriver à rassembler une coalition d'Etats pour l'empêcher”</i></p>

	<p>Quand ? Proposition de la Commission attendue au dernier trimestre 2026</p>	<p>Léo Tyburce, Responsable des campagnes agriculture, alimentation, eau douce, WWF-France (07 69 86 67 41)</p>
<p>Vers l'approbation illimitée de pesticides et biocides ?</p>	<p>Où ? Omnibus X (Pesticides)</p> <p>Quand ? Les travaux n'ont pas encore commencé au Parlement européen. Le Conseil pourrait adopter sa position d'ici juillet.</p>	<p><i>"L'Omnibus X est un recul massif du système européen d'évaluation des pesticides. Sous prétexte de "simplifier" et de "faciliter l'innovation", il ne fait ni l'un ni l'autre et crée au contraire les conditions pour maintenir des pesticides dangereux sur le marché, ralentissant d'autant la nécessaire transition agricole de l'Europe."</i></p> <p>Andy Battentier, chargé de plaidoyer chez Générations Futures (07 57 18 48 38)</p>
<p>Davantage de substances toxiques présentes dans les cosmétiques en Europe ?</p>	<p>Où ? Omnibus VI sur les produits chimiques</p> <p>Quand ? Un accord sur l'Omnibus a été trouvé le 17 juin et validé par le Conseil le 26 juin. Ce dernier doit encore être formellement validé par le Parlement européen.</p>	<p><i>"Chacune des propositions entraînerait une exposition prolongée et évitable à des substances chimiques présentant des dangers graves. Avec cet omnibus, les décideurs européens font définitivement le choix de mettre notre santé en péril au profit des industriels."</i></p> <p>Yoann Coulmont, Chargé de plaidoyer chez Générations Futures (07 57 18 03 83)</p>
<p>Plus de pollution industrielle, moins d'accès à la justice environnementale, moins de protection pour les pollutions liées aux déchets ?</p>	<p>Où ? Omnibus VIII (Environnement)</p> <p>Quand ? La proposition de la Commission UE doit être discutée au Parlement et au Conseil.</p>	<p><i>"Les propositions d'accélération des évaluations environnementales de la Commission sont hors sol et ne font qu'ajouter complexité et risques juridiques pour les autorités administratives et les porteurs de projet. Elles ouvrent la porte à des projets bâclés, à la saturation des services administratifs, et menacent la souveraineté de la constitution française face au droit européen."</i></p> <p>Nicolas Oddo, chargé de plaidoyer affaires européennes, France Nature Environnement (07 57 18 81 44)</p>
<p>Un "stress-test" sur les directives nature : la protection des espèces et des habitats menacée de démantèlement ?</p>	<p>Où ? Directives Habitats et Oiseaux</p> <p>Quand ? Une consultation publique est ouverte par la Commission européenne jusqu'au 10 août 2026 et des concertations avec les Etats membres et parties prenantes se tiendront jusqu'à l'automne.</p>	<p><i>"Les directives Oiseaux et Habitats sont le socle de la protection de la nature en Europe, elles offrent un cadre protecteur et homogène pour les espèces sauvages et les milieux naturels à l'échelle du continent et sont à l'origine du plus grand réseau d'aires protégées au monde. Sous prétexte de "lourdeurs administratives", l'Europe s'apprête à réviser les règles indispensables qui ont permis de sauver des nombreuses espèces et habitats de la destruction. A l'heure ou le déclin de la biodiversité s'accélère, l'enjeu est d'appliquer pleinement notre droit environnemental, et non de l'affaiblir."</i></p>

A l'issue, la Commission européenne pourrait décider d'une révision des Directives Oiseaux et Habitats (fin 2026).

Louis Dorémus, Responsable du plaidoyer, Ligue pour la protection des oiseaux (contact presse: 06 24 43 75 65)